



COMMUNE DE
PEYZIEUX-SUR-SAÔNE
01140

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE NUMERO 7-2023

Séance du 24 juillet 2023 à 19 heures 45 minutes
Salle du Conseil Municipal

Présents :

Mme BREVET Valérie, M. COTTEY Romain, Mme DESCOURS Christine, Mme GINOUX Céline, M. KANDZIORA Frédéric, Mme MICHEL Christiane, M. PAGNON Jérémie, M. RICHARD Franck, Mme THIVOLLE Marie Monique, M. VILLERMET Thomas

Procuration(s) :

Mme GAILLETON Sophie donne pouvoir à Mme DESCOURS Christine

Absent(s) :

M. BAUER Franck, Mme BOSSUYT Julie, M. LECOUFFE Mehdi

Excusé(s) :

M. DUBOST Fabrice, Mme GAILLETON Sophie

Secrétaire de séance : M. PAGNON Jérémie

Président de séance : Mme THIVOLLE Marie Monique

1 - Approbation du procès-verbal du 15 juin I 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

2 – Délibération demande de subvention.

La demande de subvention de l'unité locale Rives de Saône Chalonnaise de la Croix Rouge Française est rejetée à l'unanimité

3 – Acquisition d'un nouveau défibrillateur

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'acquisition d'un nouveau défibrillateur et lui demande d'approuver cet achat. En effet, le défibrillateur actuel est déjà ancien et comporte des traces d'usure. Nous ne pouvons pas prendre le risque d'une défaillance et il convient de le changer. L'ancien a fait l'objet d'une maintenance ; la batterie a été changée et il conviendra de demander à l'entreprise un avoir sur cette batterie ou une compensation (voir le coffret de rangement).

L'appareil commandé est d'une nouvelle génération plus simple d'utilisation. Un devis d'un montant de 1 115,40 € a été validé par Madame le Maire. Un virement de crédit sera effectué de l'article 2152 (dépenses de voirie) au compte 2188 (autres immobilisations).

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cet achat.

4 – Questions diverses

- **Travaux** : Tonte, fauchage, arrosage, bouchage des trous par du gravier sur le chemin de Montceaux.
Le radar pédagogique ne fonctionne pas ; il faut voir si la garantie couvre les déplacements pour le retour.
Pendant les congés du mois d'août de l'agent technique, les arrosages seront effectués par : Romain COTTEY la première semaine, puis Christine DESCOURS et enfin par Frédéric KANDZIORA.
- **Vente de bois** : l'office notarial ACTENSAONE nous informe de la vente d'une parcelle boisée au lieu-dit « Les Rives » ; le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préférence.
- **Syndicat d'eaux potable** : des mesures de pression sur le réseau d'eau potable ont été réalisées entre le 12 et le 24 juillet.
- **Loi « ZAN » Zéro Artificialisation Nette** : un accord a été trouvé en Commission Mixte Paritaire concernant la mise en œuvre du ZAN et notamment sur les sujets suivants :

- Un minimum d'1 hectare constructible par commune
 - Les grands projets nationaux ne seront pas pris en compte dans le calcul.
- Madame le maire rappelle que la commune doit définir des zones d'accélération avant le 31 décembre 2023 avec concertation préalable de la population ; les modalités de concertation sont à définir par la commune. Par contre des outils cartographiques sont mis à disposition des communes.
- **Tour de l'avenir féminin 2023 :** L'épreuve cycliste passera par notre commune le 30 août prochain sur le trajet suivant : en venant de Mogneneins par la RD100 puis la RD75D (Route du Beaujolais) pour rejoindre la RD933 en direction de Genouilleux. Par contre, les organisateurs demandent des signaliseurs aux carrefours suivants : D100/D75d, Rue de champ Favre, Chemin de l'Ancienne Chapelle, D933 et chemin de Port de mure). Cinq personnes se sont portées volontaire : Madame Christine DESCOURS et son époux, Monsieur Romain COTTEY, Madame Céline GINOUX et Madame Marie Monique THIVOLLE. Toutefois, concernant la RD933, au vu de la dangerosité du carrefour, il faudrait que la régulation de la circulation soit réalisée par la gendarmerie.
 - **Sénat :** La journée au Sénat se précise. Madame THIVOLLE met à jour la liste des personnes intéressées et rappelle qu'elle doit être définitive avant fin août afin d'effectuer la réservation du train.
 - **Ambroisie :** Jérémie PAGNON indique qu'il a constaté la présence d'un grand nombre de plants d'ambroisie sur des parcelles en bas du Chemin des Allemagnes. Il a signalé cette présence à un agriculteur de la commune. Par chance, les agents de la Fredon étaient présents lors de cet échange ; ils ont pu constater que la commune faisait le nécessaire pour la lutte contre cette plante.
 - **Divers :**
 - Le point sur les travaux de l'assainissement : la pose de boites de nettoyage est en cours, la réfection de la chaussée devrait être effectuée sur le mois de septembre, l'autorisation d'urbanisme pour le poste pneumatique a été accordée ; le transfert définitif des effluents devrait être réalisé en fin d'année.
 - Smidom : la mise en place des nouveaux points d'apports volontaires et notamment pour les ordures ménagères a connu quelques dysfonctionnements les premiers jours. Pour l'instant, nous n'avons pas de retour sauf une remarque concernant la hauteur de la trappe pour les sacs d'ordures ménagères.
 - Céline GINOUX communique la demande d'une administrée concernant la présence en grand nombre de moustiques-tigres, confirmé par Thomas VILLERMET ; à voir ce qui peut être fait par la commune et notamment au niveau de la sensibilisation.
 - **Mariage :**
Madame Anaïs BRUNET et Monsieur Anthony MARTELIN se sont mariés le samedi 1^{er} juillet 2023. Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux époux.

Fait à Peyzieux-sur-Saône

Le secrétaire de séance,

Jérémie PAGNON



Le Maire,

Marie Monique THIVOLLE


